

APPELEZ
1000 ou 1001
POUR NOUVEAUX

Pour vos travaux
d'impressions
vous aurez toujours
satisfaction

LE QUOTIDIEN

LISEZ ET
ENCOURAGEZ
LE JOURNAL LOCAL

Abonnement \$2.00
par année
Seul organe quotidien
de la rive sud

LA CIE DE PUBLICATION DE LEVIS. prop.

LEVIS, MARDI, 7 JUILLET 1936.

VOL. LVII, No 154

LES EVENEMENTS POLITIQUES

Le Premier Ministre de Québec, M. Godbout est arrivé de Montréal, hier soir. Il est parti, ce matin, pour St-Jean-Port-Joli où il assistera aux fêtes en l'honneur de M. le Chanoine Lachance. Ce soir, il sera à Trois-Pistoles. Il n'y aura pas de séance du Cabinet aujourd'hui.

Le caucus libéral de demain sera le grand événement de la semaine politique. Les anciens députés arriveront à Québec aujourd'hui. On croit qu'ils seront plus de quarante. M. Fernand Fafard, l'organisateur du parti pour la région de Québec, était à Québec hier, pour organiser ce caucus. Il part ce matin pour L'Islet, mais il reviendra mercredi matin.

Les libéraux prendront d'importantes décisions au cours de cette réunion.

Le chef de l'Union Nationale qui avait passé une semaine de repos dans le Maine, est revenu à Montréal, hier. M. Duplessis a passé la journée avec ses organisateurs, qui l'ont mis au courant de la situation. Cependant, il n'a fait aucune déclaration.

A l'assemblée de St-Georges, M. Edouard Lacroix a annoncé que l'Action Libérale Nationale présentera des candidats dans un certain nombre de comtés, afin de prendre la balance du pouvoir en Chambre. Mais on ne sait encore si M. Gouin conduira lui-même ses troupes à l'assaut. Ses plus proches amis ne connaissent pas eux-mêmes ses intentions. Si M. Gouin se retire de la vie publique, M. Edouard Lacroix prendra officiellement la direction du mouvement.

St-Hyacinthe, 7. — L'honorable T.-D. Bouchard, ministre des Affaires Municipales se présentera à la mairie à St-Hyacinthe aux élections municipales qui auront lieu le 13 juillet prochain. A la mise en nomination hier, outre le maire actuel, M. Bouchard, le Dr J.-L. Pagé, ancien maire, s'est inscrit comme adversaire à M. Bouchard.

Montréal, 7. — Dans une entrevue accordée aux journalistes, ici, hier, l'hon. Adélard Godbout, premier ministre de la province de Québec, a déclaré en rapport avec les \$80,000,000 qui seront dépensés cette année en travaux de chômage et l'accord entre Québec et Ottawa, que de vastes travaux de voirie seront exécutés en cette province comme partie de ce programme et qu'il était également question de faire bénéficier l'agriculture d'une partie des fonds du chômage en aidant au drainage des terres. Il s'écoulera toutefois quelques jours avant que le travail soit commencé, mais dans certains cas les travaux sont déjà en cours, les plans sont complets et tout pourra fonctionner très rapidement.

Le premier ministre a ajouté que toute la journée de mercredi sera consacrée au travail d'organisation à Québec. Les membres de l'ancienne législature seront à Québec afin de prendre contact avec l'organisation. Il y aura une séance du cabinet et un grand caucus dans l'après-midi.

M. Godbout a laissé entendre que son itinéraire au cours de la prochaine campagne, de même que celui des autres candidats, sera probablement arrêté jeudi.

Le Dr Gaspard Fautoux, ancien député de la division Ste-Marie, répondant à des questions concernant la possibilité de sa candidature, a annoncé hier qu'il n'avait pas modifié sa décision de se retirer du moins pour quelque temps de la vie publique à cause de sa santé qui laisse à désirer.

Hull, 7. — M. Alexis Caron, ancien député à Québec, sera le candidat libéral officiel dans Hull au cours des prochaines élections provinciales, a-t-on annoncé hier. Les organisations libérales locales: le club Lapointe et l'Union Libérale de Hull, ont décidé de donner leur appui à M. Caron.

Ottawa, 7. — Par suite de la mort de l'hon. P.-J. Veniot, survenue hier soir, la position des différents partis se trouve la suivante:

Libéraux	176
Conservateurs	40
Credit Social	17
C. C. F.	7
Indépendant	1
Reconstruction	1
U. F. O. Trav.	1
Vacants	2

TOTAL 245

LE PRESIDENT ROOSEVELT A QUEBEC LE 31 COURANT

La visite du Président Roosevelt au Gouverneur Général du Canada, à Québec, le 31 juillet prochain, sera avant tout un événement social. Toutefois, on nous fait observer que le chef de l'administration des Etats-Unis ne peut aller dans un pays étranger sans qu'une visite revête un caractère officiel.

Le secrétaire et les aides-de-camp de Son Excellence Lord Tweedsmuir feront connaître d'ici à quelques jours, le programme du séjour de M. Roosevelt à Québec, après en avoir conféré avec les membres de la suite du Président des Etats-Unis.

Nous avons dit que M. Roosevelt ne passera qu'une journée dans la vieille capitale, celle du 31 juillet. L'illustre visiteur sera reçu à la gare le matin par un

représentant du Gouverneur Général du Canada, par le Premier Ministre et des membres du gouvernement du Dominion ainsi que par le Premier Ministre de la Province et le maire de Québec. On ne sait encore si cette réception sera intime ou si des discours seront prononcés pour marquer la première visite à Québec du président des Etats-Unis. En quittant la gare M. Roosevelt fera une rapide visite de la vieille capitale, puis se rendra directement à la résidence vicé-royale de la Citadelle, où un déjeuner sera offert en son honneur. On ne sait encore quel sera le programme du Président Roosevelt pour l'après-midi de cette journée. Il est probable qu'il fera plusieurs visites.

NOUVELLES DE LEVIS ET DES ENVIRONS

Un accident de bicyclette

Vers 10.45 hrs aujourd'hui, M. Damase Roy, demeurant au No 59 rue Carrier, Lévis, a été victime d'un accident. Monté sur une bicyclette, M. Roy descendait la Côte du passage quand, rendu en face des ateliers de photographie de M. Bouchard, la fourche de la bicyclette se cassa. M. Roy fit un plongeon en allant donner de la tête sur un poteau et en labourant le pavage de la rue avec sa figure et ses mains.

M. Roy souffrait de nombreuses contusions et saignait abondamment.

Des personnes demeurant dans la Côte du passage sont allées à son secours, ont appelé l'ambulance un médecin, le docteur Tremblay et un prêtre.

Au même moment le chef de police de Lévis passait et descendit de voiture pour voir et demander à ceux qui s'étaient portés au secours de M. Roy si toutes les précautions avaient été prises. Le chef ne pouvait rester plus longtemps sur les lieux parce qu'il se rendait à la gare pour prendre un train. Sa visite fut suivie de celle de deux hommes de police qui virent à ce que tout se passa dans l'ordre.

L'ambulance de M. Thibault a été appelée et a transporté la victime à l'Hôtel-Dieu de Lévis, où le docteur Roland Tremblay lui a donné les soins requis. Le médecin nous dit que la victime est sous observation et que les blessures dont il souffre sont plus douloureuses que graves. Elles sont plutôt superficielles.

Un quelqu'un qui passait sur les lieux a fait une observation méchante au sujet de la police dans cette affaire mais nous tenons à dire que le chef et ses deux policiers qui sont venus à l'endroit de l'accident se sont noblement conduits.

Les affaires municipales à St-David

Le Conseil municipal, à St-David, a siégé, hier soir, sous la présidence de M. le Maire Proulx.

—Le procès-verbal de la séance précédente a été adopté.

—Madame Octave Hallé a adressé une lettre au Conseil de St-David. Elle se plaint que le printemps, l'eau passe par-dessus le passage du chemin et inonde la cave de sa résidence. Le Conseil verra à faire exécuter les travaux de construction d'un canal pour l'égouttement des eaux, et, relativement à la plainte qu'il a reçue.

—Le Conseil a refusé de payer à Larue & Trudel un compte au montant de \$179.90 pour travail d'audition de cinq ans, faite des livres de la Corporation. Le refus de payer a été fait, les conseillers prétendant que cette dépense doit être payée personnellement par les anciens conseillers: MM. Bonneau, Carrier, Paquet et Ruel.

—Les heures du Bureau Municipal, à St-David, seront changées. Un règlement sera adopté à cette fin. Le Bureau sera ouvert, le samedi seulement. Mais de 9 hrs. a. m. à 5 hrs. p. m.

—La taxe, à St-David sera de \$1.15 dans le cent piastres. On accordera un escompte de 15 p. c. à ceux qui paieront leurs taxes dans les trente jours. La taxe pour les contribuables du petit St-Henri sera de \$1.00 dans le cent piastres et il faudra que les comptes soient payés dans les trente jours. Ces contribuables ne sont pas appelés à payer pour les pompes à incendie et pour la lumière électrique.

—La municipalité de St-David a assuré la vie de ses pompiers volontaires. Elle les a également fait assurer contre les accidents.

Un vol de légumes — Deux arrestations

La police de Lévis a procédé hier à l'arrestation de deux jeunes hommes qui volaient des légumes dans les jardins situés dans le quartier St-Laurent. Ces deux jeunes hommes ont été traduits devant un juge qui les a condamnés à \$3.00 d'amende chacun et aux dommages faits dans les jardins.

Une troisième arrestation sera faite cette après-midi pour offense semblable.

L'abbé Joseph Gagné est décédé

M. l'abbé Joseph Gagné, ancien professeur et maître au Collège de Lévis est décédé, hier soir, à St-Isidore, Co. Dorchester. M. l'abbé Gagné a été curé à Notre-Dame-du-Rosaire. Il a fait un long stage à l'Hôpital Laval. Il s'est fait, plus tard, transporter dans sa famille.

M. l'abbé Gagné était âgé de 47 ans.

Il était le confrère de classe de MM. les abbés Joseph Lachance, Georges Blais, A. Demers, professeurs au Collège de Lévis. M. J.-A. Gagnon, du "Quotidien", Lévis, de M. C.-H. Paré, courriste lévisien au "Soleil".

Les restes mortels reposent, en chapelle ardente, à la résidence de la famille du défunt. La translation des restes mortels aura lieu de la résidence à l'église, demain après-midi, à 4 hrs.

Le service funèbre sera chanté à l'église de St-Isidore et les restes mortels seront transportés ensuite au cimetière Mont-Marie, à Lévis, lieu de l'inhumation.

M. Maurice Gilbert, de Lévis, a été chargé de l'entreprise funéraire.

"Le Quotidien" présente à la famille, au nom de ses lecteurs et au nom des confrères de classe de M. l'abbé Gagné, l'expression de ses plus vives sympathies.

Mort de Mme Sifroid Legrand

Madame Sifroid Legrand (née Marie Beaulieu) est décédée, hier soir, à sa résidence, à Lauzon. Elle laisse, dans le deuil, son époux, M. S. Legrand, trois fils: MM. Joseph, Arthur et Edouard Legrand; sept filles: Madame Alex. Laflamme (Alvina), Madame Charles-Edouard Bouchard (Emma), Milles Eva, Régina, Vitaline, Rosilda et Jeannette Legrand.

Nos sympathies à la famille.

Fracture de la clavicule

Un garçon du nom de Georges-Etienne Samson, fils de M. Désiré Samson, comptable de la Machine Mercier, Lévis, a été victime d'un accident.

Le jeune garçon était à monter une trappe quand il fit une chute et se fractura la clavicule.

Mgr Camille Roy à Petewawa

Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval part aujourd'hui pour Petewawa où il sera l'objet d'une grande réception qui lui fera le Sixième Régiment de Lévis qui est actuellement à faire des exercices militaires à cet endroit.

Victime d'un accident

M. Gérard Drouin a été victime d'un accident hier alors qu'il était à décharger un camion rempli de grosses billes de bois. M. Drouin a été blessé à la poitrine et a reçu de nombreuses blessures. L'accident s'est produit à St-Nicolas, comté de Lévis.

En voyage à Cacouna

M. et Madame Jacques Casgrain et leur fille, Nicole, passent la semaine à Cacouna, les invités de M. et Mme Perrault Casgrain et de M. et Mme Gérard Guay.

Dans le fond de la cale

Un employé du Capitaine "Simard" de la "Synfonia" qui voyageait entre Montréal et Lévis a été victime d'un accident. Il est tombé dans la cale du navire. Il a reçu des blessures.

Vol à Lauzon

Des voleurs se sont introduits dans la nuit de vendredi à samedi dernier dans l'église de Lauzon en enfonçant un chassis de la cave et ont brisé quatre troncs dans lesquels il pouvait y avoir une quinzaine de piastres environ et ont disparu avec cette somme. Ce ne fut que samedi matin que l'on s'aperçut du vol et la police fut avertie et a commencé des recherches qui ne tarderont pas à pincer les coupables.

Le Chef de police de Lévis à Grand-Mère

Le Chef de police de Lévis, M. L.-P. Guay est parti ce midi pour Grand-Mère où il va assister à la Convention des chefs de police.

Il y aura votation à Villemay.

Il y aura votation pour l'élection de deux Commissaires d'écoles à Villemay.

Les candidats sont: MM. Adélard Bégin, Donat Ruel, Eugène Turgeon et Jean-Baptiste Renaud.

M. Hydella Samson, commissaire sortant de charge, s'est retiré.

Appel d'ambulance.

L'ambulance de M. J.-P. Thibault a transporté, hier, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, M. Ed. Couture, 7, rue Samson, Bienville.

L'aqueduc de Lauzon.

Le Conseil de Ville, à Lauzon, a siégé, hier soir, à l'Hôtel de Ville local.

Les échevins présents étaient: MM. Willie Guay, Roméo Samson, Emile Lord, Arthur Samson, J. Samson, Arthur Pouliot, W. Couture, Ernest Roy et Dr R. Bourget.

Son Honneur le Maire Ruel était présent et présidait.

L'échevin Couture a soulevé la question de l'inspection de l'aqueduc municipal par la Compagnie Petometer. Il s'agit de savoir dans quel état est l'aqueduc. A l'heure actuelle, Lévis, avec une population de 10,000 âmes et plus dépense, pour le pompage de l'eau de l'aqueduc une somme de \$5,700.00. Lauzon, avec une population de 7,000 âmes, dépense \$4,700.00 d'électricité. Alors, Lauzon dépense, en proportion de la population (Suite à la page 4)

DECES

HALLE. — A Notre-Dame de Lévis, le 5 juillet 1936, à l'âge de 64 ans est décédé: Sieur Etienne Hallé, époux de dame Emérida Labrecque.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 juillet, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, 39, rue St-Antoine, Lévis, à 8 h. 35 pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie.

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

LE PASSAGE DU "HINDENBURG"

Ottawa, 7. — On croit qu'aucune démarche ne sera faite par Ottawa concernant les envolées non annoncées au-dessus du territoire canadien par le zeppelin allemand "Hindenburg".

Les officiels du dirigeable omettent récemment d'aviser le gouvernement canadien qu'ils survoleraient le territoire canadien, sauf cependant pour le dernier voyage alors que le dirigeable survola Québec et Montréal.

Les règlements canadiens d'aviation mentionnent que les avions ou dirigeables de nations souscrivant à la convention aé-

rienne internationale peuvent voler au-dessus du Canada sans permission. L'Allemagne, cependant, n'a pas signé cette convention.

L'avis de la part des officiers du "Hindenburg" concernant leur intention de survoler le territoire canadien est arrivé trop tard pour qu'on ait pu protester, même si on avait eu l'intention de le faire. Les officiels à Ottawa sont d'avis qu'aucun mal ne peut résulter de telles envolées étant donné que notre pays n'a pas de fortifications modernes à cacher.

LA GOELETTE "CHICOUTIMI-COUNTY" PERDUE

Une des plus grosses goélettes qui viennent dans notre port, la "Chicoutimi County", a sombré, hier avant-midi, en face du Cap-a-l'Aigle, entre Saint-Siméon et la Malbaie. Le capitaine et les six hommes de l'équipage ont pu cependant se sauver et gagner le rivage.

La "Chicoutimi County" est une goélette jaugeant 400 tonnes et mesurant 110 pieds. Elle appartenait à M. William Belley, de Chicoutimi, et elle est conduite par le capitaine Raoul Harvey. Elle a fait la navette entre le port de Chicoutimi et celui de Québec pour se rendre quelquefois à Montréal. La "Chicoutimi County" s'arrêta aussi aux ports intermédiaires. Elle transportait généralement des marchandises variées et c'est une cargaison de cette espèce qu'elle avait hier.

On croit que la goélette a touché une roche alors qu'elle naviguait dans une cinquantaine de pieds d'eau un peu en dehors du chenal. Le navire sombra presque immédiatement et les hommes n'eurent que le temps de mettre une chaloupe de sauvetage à la mer. La cargaison se répandit dans le fleuve pour flotter dans la direction de la Malbaie grâce au vent qui la poussait. L'épave de la goélette ne nuit pas à la navigation, car elle repose au fond de l'eau en dehors du chenal.

Le remorqueur "Eureka" est parti, hier après-midi, pour se rendre sur les lieux avec un chalyot afin de renflouer le navire. La goélette était mue par un moteur auxiliaire. On rapporte que les pertes atteignent plusieurs milliers de dollars.

LES SALAIRES A L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Montréal, 7. — Les officiels de l'Université de Montréal se montrent pas dit sous quelle forme elle traitait plus confiants, hier, à la fois, comme le gouvernement a le droit de dépenser certaines sommes en cas d'urgence par ordre en-cas de conseil signé par le lieutenant-gouverneur, on croit qu'il garantira un emprunt de l'université suffisant pour rencontrer les premiers besoins ou bien qu'il prêtera directement à l'institution.

L'opinion générale est que le gouvernement s'arrêtera à la dernière alternative et qu'il garantira un emprunt dans un avenir rapproché.

DIX-SEPT JAPONAIS AU POTEAU

Tokio, 7. — Dix-sept chefs du sanglant coup d'état du 26 février ont été condamnés à mort, hier, par une haute cour militaire. Il n'y a pas d'appel possible et par conséquent les 17 condamnés, dont deux étaient capitaines dans l'armée de l'empereur, seront probablement fusillés d'ici quelques jours.

La cour martiale, présidée par le ministre de la Guerre, le général comte Juichi Terauchi, a aussi prononcé des sentences d'emprisonnement à vie contre cinq conspirateurs et d'emprisonnement de 18 mois à 15 ans contre 44 sous-officiers et huit civils. Les sentences contre 27 autres accusés ont été suspendues.

Les inculpés étaient accusés de meurtre, de rébellion et de désobéissance aux commandements de l'empereur lui-même et, grâce aux punitions qui leur ont été infligées, les chefs militaires du Japon ont révélé la force de leur volonté d'entraver la vague d'assassinats qui a déferlé parmi les jeunes officiers d'armée depuis la conquête de la Mandchourie en 1931.

La cour martiale, présidée par le ministre de la Guerre, le général comte Juichi Terauchi, a aussi prononcé des sentences d'emprisonnement à vie contre cinq conspirateurs et d'emprisonnement de 18 mois à 15 ans contre 44 sous-officiers et huit civils. Les sentences contre 27 autres accusés ont été suspendues.

La cour martiale, présidée par le ministre de la Guerre, le général comte Juichi Terauchi, a aussi prononcé des sentences d'emprisonnement à vie contre cinq conspirateurs et d'emprisonnement de 18 mois à 15 ans contre 44 sous-officiers et huit civils. Les sentences contre 27 autres accusés ont été suspendues.

ment de 18 mois à 15 ans contre 44 sous-officiers et huit civils. Les sentences contre 27 autres accusés ont été suspendues. Les inculpés étaient accusés de meurtre, de rébellion et de désobéissance aux commandements de l'empereur lui-même et, grâce aux punitions qui leur ont été infligées, les chefs militaires du Japon ont révélé la force de leur volonté d'entraver la vague d'assassinats qui a déferlé parmi les jeunes officiers d'armée depuis la conquête de la Mandchourie en 1931.

ment de 18 mois à 15 ans contre 44 sous-officiers et huit civils. Les sentences contre 27 autres accusés ont été suspendues. Les inculpés étaient accusés de meurtre, de rébellion et de désobéissance aux commandements de l'empereur lui-même et, grâce aux punitions qui leur ont été infligées, les chefs militaires du Japon ont révélé la force de leur volonté d'entraver la vague d'assassinats qui a déferlé parmi les jeunes officiers d'armée depuis la conquête de la Mandchourie en 1931.

ment de 18 mois à 15 ans contre 44 sous-officiers et huit civils. Les sentences contre 27 autres accusés ont été suspendues. Les inculpés étaient accusés de meurtre, de rébellion et de désobéissance aux commandements de l'empereur lui-même et, grâce aux punitions qui leur ont été infligées, les chefs militaires du Japon ont révélé la force de leur volonté d'entraver la vague d'assassinats qui a déferlé parmi les jeunes officiers d'armée depuis la conquête de la Mandchourie en 1931.

POSTE CHRC

Quel c

MARDI

- 4.30 L'Heure Tavannes
- 4.31 Horaire des programmes.
- 4.32 Succès d'hier.
- 4.45 Avis décès.
- 5.00 Musique de fanfare.
- 5.14 Théâtre Capitoi.
- 5.15 Chansonnettes.
- 5.30 Cocktail musical.
- 6.00 L'Heure Cyma
- 6.01 Musique d'orchestre.
- 6.05 La chanson nouvelle.
- 6.10 Miettes musicales.
- 6.15 Musique de concert.
- 6.30 Pronostics de la temper.
- 6.31 Programme de chant.
- 6.45 Heure des marées.
- 6.46 Causerie sportive.
- 7.00 L'Heure.
- 7.01 Musique de danse.
- 7.15 La chanson de Paris.
- 7.30 L'Heure Cyma
- 7.31 En dinant.
- 7.45 L'Heure de la danse.
- 8.00 Variétés modernes.
- 9.00 Le guide du touriste.
- 9.30 Les Bohémiens du Kent-H.
- 10.00 L'Orgue du rêve.
- 10.15 La petite comédienne.
- 10.30 U. Frenet et son orch.
- 11.00 L'Heure Cyma
- 11.01 Nouvelles.
- 11.30 Orch. de danse du C. F.
- 11.15 O Canada, fin des émiss.

MERCREDI

- 8.00 L'horloge musicale. — NBC
- 8.30 Heure et horaire des progr.
- 8.31 Sommaire.
- 8.32 Gaspé Butter. — C. cou-cou
- 8.45 Gin Pills club Cou-Cou.
- 9.00 Eau Magique Rodrigue & Turcotte. Club du cou-cou.
- 9.15 Marmalade Good Morning. — Club du Cou-Cou.
- 9.30 Oxydol. — Club du Cou-Cou.
- 9.45 Canada Starch. — Cou-cou.

WRIGLEY'S

VOUS
Gardez
dispos

WRIGLEY'S
SPEARMINT
THE PERFECT GUM
MINT LEAF FLAVOR

Favorite du
Canada depuis Plus de 25 Ans

FAMEUSES SAVEURS AGRÉABLES

- 10.00 Marches militaires.
- 10.15 La chanson anglaise.
- 10.30 Entre Nous, Mesdames
- 11.00 Poèmes symphoniques.
- 11.15 Nos chanteurs canadiens.
- 11.30 Variétés musicales.
- 11.45 Programme varié.
- 12.00 Autour de la table
- 12.15 Prog. de chant.
- 12.30 Pronostics de la température.
- 12.31 Musique de dîner.
- 12.45 Heure des marées.
- 12.46 Miettes musicales.
- 1.00 L'Heure.
- 1.01 Nouvelles.
- 1.15 Castoria présente la chansonnette.
- 1.30 Salade musicale.
- 2.00 L'heure Cyma.
- 2.01 Concours de vacances de CHRC.
- 3.00 L'orgue enchanté.
- 3.15 Nouveautés de la danse.
- 3.30 Service des signaux et souhaits de bonne fête.

POSTE CKAC Montréal

MARDI

- 6.15 L'heure de la valse.
- 6.25 L'heure récréative
- 7.00 L'Heure BULOVA
- 7.00 Mélodies d'orgue
- 7.00 Granger Frères.
- 7.15 Ensemble de concert. — CBS.
- 7.30 Trio du Queens.
- 7.45 Coeur de maman.
- 8.00 L'Heure Philip Morris
- 8.00 L'heure provinciale.
- 9.00 L'Heure Bulova.
- 9.00 Waring et ses Pennsylv.

- niens. — C.B.S.
- 9.30 Les vagabonds du piano.
- 9.45 Le tourisme chez nous.
- 10.00 L'Heure Philip Morris.
- 10.00 Le Merle Rouge.
- 10.15 Souvenirs d'Hawaï.
- 10.30 Nouvelles.
- 10.45 W. Robinson et orch. — CBS.
- 11.00 L'heure Bulova et temper.
- 11.00 Le reporter sportif Molson
- 11.05 W. Robinson et orch. — CBS.
- 11.15 Dancing by the sea. — CBS.
- 11.30 "Joe Reichman et orch. (C. B. S.)
- 12.00 George Givot et Radio Circus. — CBS.
- 12.30 Orville Knapp et orch. — CBS.
- 1.00 Heure. — Fin des émiss.

MERCREDI

- 7.45 Cheerful earfull.
- 8.00 Réveille-matin musical.
- 8.15 Variétés matinales.
- 8.30 Chansons françaises.
- 9.00 Deor Columbia. — C.B.S.
- 9.30 Richard Maxwell. — CBS.
- 9.45 Fiddler's fancy. — C.B.S.
- 9.55 Press Radio News.
- 10.00 Local.
- 10.15 Entre vous et moi.
- 10.30 Variétés.
- 11.00 Service rapides.
- 11.00 Songs stylists. — C.B.S.
- 11.43 You and your happiness
- 12.00 L'Heure BULOVA.
- 12.00 L'Heure de gaieté.
- 12.15 Galeries Baillargeon.
- 12.30 Le programme de "Bee Hive".
- 12.45 Cours de la Bourse.
- 12.55 Mercures des produits Laitiers.
- 1.00 Nouvelles.
- 1.15 Castoria présente. — La chansonnette.
- 1.30 F. Dailey et orch. — C.B.S.
- 1.45 Between the bookends CBS
- 2.00 Mélodies de concert avec refrains.
- 2.15 Variétés.
- 2.30 Afternoon recess. — C.B.S.
- 3.00 Ann Leaf à l'orgue. — CBS.
- 3.30 J. Brierly ténor. — C.B.S.
- 3.45 Gogo de Lys, chanteuse. — C.B.S.



Encore un Triomphe du LAIT EAGLE!

"QUAND notre bébé Thelma est née," nous écrit Madame M. Urquhart, 25 Beaconsfield avenue, Toronto, "j'ai dû ajouter un supplément à l'allaitement maternel; et, à cette fin, j'ai choisi le Lait Eagle. Depuis l'âge de deux mois, elle a été nourrie exclusivement au Lait Eagle et, âgée d'un an, elle pèse 21 livres, a percé 9 dents, est forte, vigoureuse et pleine d'énergie, dort bien et n'a pas connu un jour de maladie.

"A dix mois, Thelma a remporté le premier prix dans un concours de bébés, à Toronto. Voilà qui en dit plus que bien des paroles sur l'excellence du Lait Eagle pour la croissance de beaux enfants.

"Je ne puis trop recommander votre produit aux mères à la recherche d'un aliment approprié à leur bébé."

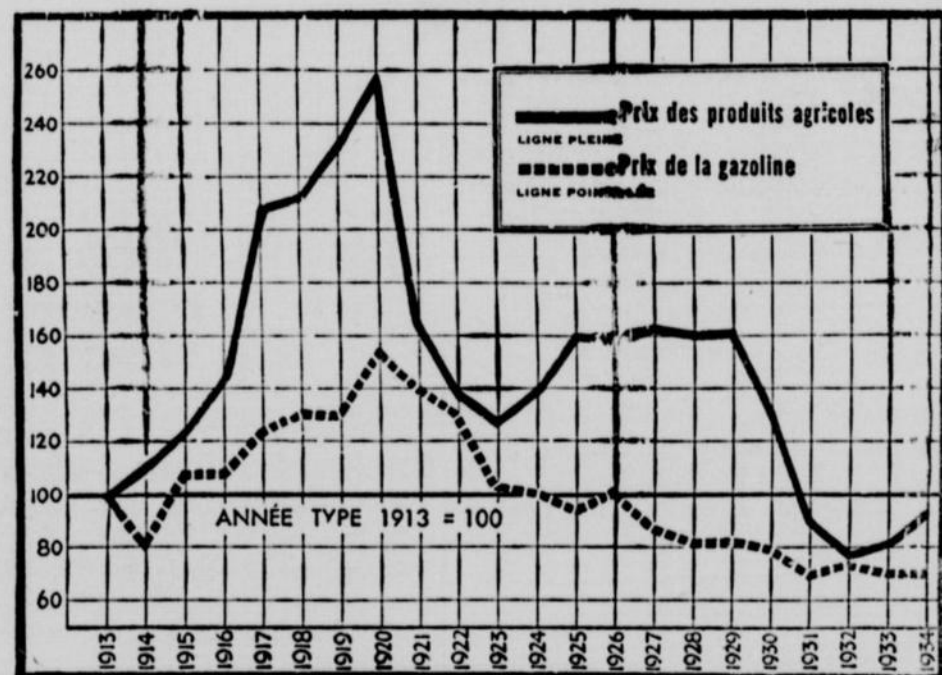
Si vous ne pouvez allaiter bébé, essayez le Lait Eagle. Usage facile. Voir le mode d'emploi sur l'étiquette. Nous vous enverrons volontiers la nouvelle édition du "Bien-Etre de Bébé" 84 pages. Vous y trouverez des conseils pour l'alimentation et le soin des nourrissons, des photographies et l'histoire de bébé élevés au Lait Eagle.

Lait CONDENSE
Marque Eagle

The Borden Co., Limited,
Vancouver House, Toronto, Ont.
Veuillez m'envoyer la nouvelle édition du "Bien-Etre de Bébé," contenant tableaux de coupes, photographies et l'histoire de bébé élevés au Lait Eagle.

Nom _____
Adresse _____
Pro. _____ P118

- 4.00 Robert Schmitz, pianiste. — C.B.S.
- 4.30 Swinging down the air-lanes. — C.B.S.
- 4.45 C. Barrie, baryton. — C.B.S.
- L'obéissance est l'attitude raisonnable du voyageur qui, arrivant en pays inconnu, prend un guide pour lui en montrer le chemin. L'adolescent qui entre dans la vie est ce voyageur; et ses parents, ses maîtres sont ce guide auquel il doit se confier pour ne pas s'égarer. — Abbé G. Davot.



Chacun connaît le problème que constitue au pays l'avisement des prix des produits agricoles. Mais, en se basant sur l'année 1913, les prix des produits de la ferme n'ont jamais été aussi bas proportionnellement que ceux de la gasoline. De 1913 à 1920, le prix de la gasoline fut loin de s'élever au niveau de ceux des produits de la ferme et, cependant, depuis 1920, ce prix n'a presque pas cessé de décroître. Les renseignements donnés dans ce graphique sont basés sur des chiffres publiés par l'Office fédéral de la Statistique.

UN COMMERCE LOYAL

Depuis cinquante-quatre ans qu'elle existe, l'Imperial Oil a toujours fait bon accueil aux lois votées dans l'intérêt des ouvriers et des industries basiques. Elle n'a jamais eu de démêlés avec ses employés. Elle a toujours payé des salaires équitables. Elle a accru les heures de loisir de son personnel pour augmenter l'embauchage. Elle a organisé en sa faveur des pensions de vieillesse, ainsi que des bénéfices en cas de maladie et au décès, parce qu'elle estime que le travailleur et les personnes à sa charge ont droit à ces mesures de protection.

L'Imperial Oil s'est toujours appliquée à traiter loyalement avec l'industrie collatérale et ses concurrents. Ce qui le prouve, c'est qu'elle n'a jamais été engagée dans un procès important. Elle a toujours eu pour principe que les seules opérations commerciales satisfaisantes sont celles qui profitent raisonnablement à toutes les parties en cause. Elle n'a jamais réclamé rien d'onéreux à autrui.

L'Imperial Oil s'est toujours appliquée à traiter loyalement avec le consommateur. Elle a continuellement amélioré la qualité et baissé les prix de ses produits. Elle a consacré des millions à la présentation et à la distribution de ces produits, pour qu'on puisse se les procurer partout.

En 1934, l'Imperial Oil a gagné \$3,023,400.12 avec sa fabrication et sa distribution au Canada. Cette somme peut vous paraître considérable mais, pour l'obtenir, l'Imperial Oil dut fabriquer et vendre pour \$82,841,311.15. Le marchand qui, pendant toute une année, aurait vendu pour \$8,280 de marchandises et réalisé un profit de \$300 ne serait pas considéré comme très prospère. En somme, les recettes nettes de l'Imperial Oil ne furent relativement pas plus élevées que celles de ce marchand.

L'Imperial Oil met de la loyauté en tout: fabrication, mesure et vente. C'est là, pense-t-elle, le secret du succès.

IMPERIAL OIL LIMITED

L'EMBLÈME D'UN **IMPERIAL** COMMERCE LOYAL

AVIS SPÉCIAL

**Vous pouvez
maintenant acheter
LES MEILLEURES MARQUES DE
PEINTURE DOMESTIQUE PRÉPARÉE**

pour **3⁷⁵** le gallon

Pourquoi risquer une peinture de qualité douteuse quand vous pouvez obtenir à présent, les marques supérieures suivantes de peinture au blanc de plomb, à ce prix populaire?

Exigez l'une de ces marques renommées et éprouvées par un long usage pour tout votre peignurage extérieur. L'une ou l'autre vous assurera un travail d'embellissement remarquable et durable en même temps qu'une réelle économie.

Il y a un magasin qui les vend dans votre voisinage.

SHERWIN-WILLIAMS
CANADA PAINT
MARTIN-SENOUR

REPRODUIT DES RECHERCHES HISTORIQUES

(Suite)

Après le grand feu de Saint-Roch, en mai 1845, il abandonna même toutes ses créances contre ses nombreux locataires de ce quartier. On parle encore à Québec du procès que Pozer soutint contre la ville pour ne pas enlever le perron de sa maison de la rue Saint-Jean qui empiétait sur le trottoir. Il épuisa toutes les juridictions et fit pétition sur pétition au gouvernement pour garder ce perron. A la fin, obligé de se rendre à la demande de la ville, il en fit une maladie qui faillit le tuer. On connaît aussi son procès contre l'évêque anglican de Québec au sujet de la sépulture d'un de ses enfants. Il le perdit après des années de litige. Pozer était un original, peut-être un toqué, mais pas mesquin et encore moins avare. Il payait de bons salaires à ses employés, et aidait ses compatriotes de toutes les façons. En 1817, il fit venir à ses frais près de deux cents allemands pour les établir dans ses seigneuries. Pozer décéda à Québec le 16 juin 1848, à l'âge patriarcal de 95 ans et quelques mois.

L'ACADEMIE ROYALE DE JAMES TANSWELL

James Tanswell, né en Angleterre, "employa les vingt premières années de sa vie à acquérir une instruction universelle". Il fut ensuite maître d'école puis propriétaire d'une Académie à Londres. Il passa de là à la Nouvelle-Ecosse, probablement à Halifax, où il enseigna pendant cinq ans. C'est à la demande de lord Dorchester, paraît-il, qu'il vint s'établir à Québec. Malheureusement, lorsqu'il arriva dans la capitale, Dorchester avait été remplacé par le gouverneur Haldimand. M. Tanswell ouvrit aussitôt un pensionnat pour jeunes gens. En 1783, avec l'autorisation du gouverneur, il donna le nom d'Académie Royale de Québec à son

école. Aidé par le gouvernement en argent et en logement puisqu'on avait mis des pièces dans l'ancien évêché, à sa disposition, M. Tanswell ne fit cependant pas fortune. En 1788, tout en continuant à enseigner, il fonda un journal français, le *Courrier de Québec* ou *Héraut Français*, mais ce journal ne fournit que deux numéros. M. Tanswell, qui se plaignait continuellement, réussit peu après à se faire nommer interprète des cours. Il continua cependant à enseigner jusqu'à sa mort. On a prétendu que Tanswell avait été Jésuite. Il avait peut-être étudié chez les Jésuites mais il ne fit jamais partie de la Compagnie de Jésus. Catholique, M. Tanswell fut cependant plusieurs années secrétaire d'une loge de francs-maçons. Il décéda à Québec le 25 avril 1819, à l'âge de 84 ans. Marié deux fois avec des canadiennes françaises, il eut plusieurs enfants.

LE CHEVALIER GEORGE MANLY MUIR

On a dit que M. George Manly Muir était digne de figurer à côté d'Ozanam. L'éloge n'est pas exagéré car, sûrement, sans lui, l'Ordre admirable des Soeurs du Bon-Pasteur de Québec n'aurait jamais existé. La vie de cet homme de bien n'est pas assez connue, malheureusement. Il était né à Amherstburg, province d'Ontario, le 16 avril 1807, d'un père protestant, le major Charles Adams Muir, et d'une mère catholique, Elizabeth Bender. Il se convertit à la foi catholique en 1819, à Windsor, et ce fut l'avocat Pierre-Hospice Bédard qui lui servit alors de parrain. Le père de M. Muir le destinait à l'armée mais une maladie le rendit boiteux et le jeune homme étudia le droit. Admis au barreau le 25 mars 1830, il s'établit à Québec mais exerça peu sa profession. Il fut d'abord registraire de la maison de la Trinité, conjointement avec son ami E.-B. Lindsay. Il entra ensuite à l'emploi du gouvernement et fut tour à tour greffier du Conseil exécutif et greffier de l'Assemblée législative. M. Muir décéda à Québec le 7 juillet 1882. Il avait été créé chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand dès 1869. Qu'avait donc fait M. Muir pour mériter ce grand honneur? Il avait été un des fondateurs de la Conférence Saint-Vincent de Paul établie à Québec en 1846, et nul n'avait travaillé plus que lui à son expansion. Il fut un véritable apôtre et les pauvres de Québec n'eurent jamais d'ami plus dévoué et plus généreux. Ses prédilections étaient surtout pour les prisonniers et les prisonnières, essayant par tous les moyens à sa disposition de les réhabiliter et de les ramener au bien. C'est une de ses visites à la prison de Québec où il avait été témoin du désespoir d'une femme de mauvaise vie qui voulait se convertir et n'avait aucun asile pour le recevoir qui lui donna la pensée de fonder une maison de refuge à Québec. On sait que cette maison de refuge donna naissance à l'Asile du Bon Pasteur, qui doit également tant à M. Muir. M. Muir s'employa jusqu'à sa mort au développement du Bon Pasteur avec un zèle, une charité, un dévouement qui ne se lassèrent jamais. M. Muir fut aussi le fondateur du couvent de Notre-Dame des Laurentides tenu par les Soeurs du Bon Pasteur. C'est lui qui construisit de ses propres deniers ce couvent et sa chapelle qui furent bénits par Mgr Taschereau le 23 octobre 1876.

L'IMPRIMEUR DU ROI WILLIAM KEMBLE

M. William Kemble, né à Clapham Common, dans le comté de Surrey, en Angleterre, appartenait à une famille bien connue. Un de ses frères fut membre de la Chambre des Communes. Un autre fut candidat dans un des comtés de la ville de Londres à la même Chambre des Communes, mais ne fut pas élu. M. Kemble, qui avait fait d'excellentes études, passa au Canada en 1802 et résida d'abord dans le Haut-Canada où il se lia d'amitié avec le lieutenant-gouverneur sir Francis Gore. En 1807, M. Kemble vint s'établir à Québec. En 1812, il reçut une commission d'officier et fit toute la campagne avec honneur pour lui-même et profit pour le pays. A la fin de la guerre, il fut mis à la demi-paie, mais il fut appelé, un peu plus tard, à remplir la charge de député adjoint général des forces militaires. En 1826, M. Kemble était nommé imprimeur du Roi conjointement avec M. J. C. Fisher.

Il remplit en même temps la charge de commissaire de transport avec le grade de lieutenant-colonel de milice. Pendant la rébellion de 1837-1838, M. Kemble fut paie-maitre des Queen's Volunteers, alors commandés par le major Irvine. M. Kemble fut également rédacteur du *Quebec Mercury*, de 1823 à 1843. Il décéda à Québec le 5 mars 1845, à l'âge de 64 ans. Le *Quebec Mercury* disait de M. Kemble, le 8 mars 1845: "M. Kemble's talent were of a high order. He had received a classical education, and was a peculiarly correct English scholar. His natural ability had been cultivated and refined by reading and critical taste; his social qualities, his wit and colloquial powers were prominent. His memory and knowledge of historical facts, personages and occurrence, were remarkable, with a heart ever open to the calls of charity, he had the peculiar and happy faculty of attaching to him the affections of the young; and there are many families over whom juvenils members the decease of this kind and good man will cast a gloom not easily dispelled."

LA DATE DE LA FONDATION DE MONTRÉAL

Il existe, depuis quelques années, deux écoles au sujet de la date exacte de la fondation de Montréal; l'une en tient pour le 17 mai 1642, tandis que l'autre la fixe au lendemain, 18 mai. Les profanes jugeront peut-être cette question futile et nous diront que vingt-quatre heures de différence importent peu dans un cycle de trois siècles; mais, outre le fait que la date officielle d'un événement aussi important pour l'histoire de la métropole du Canada mérite d'être fixée, une dissertation raisonnée sur cette question nous fera voir comment l'étude et la déduction des faits, des traditions, et des récits s'enchaînent pour guider l'écrivain dans la recherche de la vérité historique.

Nous allons donc, si vous le voulez bien, procéder à un examen méthodique des événements qui se sont déroulés à cette occasion, en vue de trouver la solution du problème.

Et tout d'abord, quel est le fait capital qui doit déterminer la date officielle de la fondation d'une ville? Est-ce la découverte de son territoire, la décision de procéder à son établissement, l'octroi de son titre de propriété, sa prise de possession, ou la cérémonie solennelle de son inauguration? Lorsque ces divers événements s'accomplissent à des dates différentes, il est généralement admis que c'est le dernier qui doit être adopté, de même que, dans la fondation d'un foyer familial, ce n'est pas la date de la première rencontre des futurs époux, ni celle des fiançailles, ni celle du contrat de mariage, mais seulement celle de la bénédiction nuptiale qui marquera le point de départ d'une famille nouvelle.

Or quel est ce jour de la cérémonie solennelle d'inauguration de Montréal, c'est-à-dire de la célébration de la messe qui a marqué la fondation, et sur quels témoignages certains pourrions-nous appuyer notre assertion?

Dans une question de ce genre, il ne s'agit évidemment pas de mettre aux voix la décision à rendre, et de dire, par exemple: "dix écrivains se sont prononcés pour une date et douze pour une autre; donc c'est celle-ci qui doit l'emporter". Non; il faut, en premier lieu, recourir aux preuves écrites et aux témoignages certains en s'appuyant de préférence sur ceux de première source, recueillir les versions des témoins oculaires, si on peut les trouver, et, lorsqu'il y a divergence entre eux, analyser, comparer leurs récits, lire entre les lignes, suivant l'expression populaire, suppléer à l'insuffisance de l'un par un autre, et conclure aux déductions qui s'offrent logiquement à notre esprit.

L'éditeur de cette oeuvre monumentale qui a pour titre *l'Art de vérifier les dates*, procédant de cette façon, prend le soin de nous dire: "Rien n'est plus difficile que de concilier les anciens historiens pour les mettre d'accord sur l'époque des événements dont ils nous font le récit", et il ajoute que pour y arriver, il faut "rassembler, rédiger, coordonner des matériaux souvent incohérents et dont on n'a pu former un tout qu'à l'aide d'une rare sagacité et de la plus saine critique".

C'est ce que nous allons nous efforcer de faire en appliquant cette théorie à la question qui nous occupe, et, comme nos sources premières se réduisent à un petit nombre, établissons, en principe, que les témoignages des participants à la cérémonie d'inauguration, tels que consignés dans les écrits qui sont parvenus jusqu'à nous, peuvent seuls nous renseigner avec certitude, de même que, dans une contestation judiciaire, les écrits légalement prouvés et les renseignements des témoins oculaires établissent une preuve juridique de préférence à tous autres témoignages circonstanciels ou secondaires.

(à suivre)

LA CAISSE D'ECONOMIE
de Notre-Dame-de-Québec

Bureau principal: No 21, St-Jean, Québec

EXCLUSIVEMENT
QUEBEC ET LEVIS

Les quatorze bureaux de LA CAISSE D'ECONOMIE sont situés à QUEBEC et LEVIS, et offrent toutes les facilités voulues pour la petite épargne.

Les dépôts de **25 cents** et en montant sont acceptés. Attention spéciale donnée aux dépôts reçus par la malle.

SUCCURSALES A LEVIS

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la Côte);
AVENUE BEGIN, No 20, (sur la Côte); cette succursale est ouverte le jour aux heures ordinaires et les Samedis Soirs de 7 hres à 8.30 hres.

COFFRETS DE SURETE

COFFRETS DE SURETE à louer au BUREAU PRINCIPAL et aux SUCCURSALES pour la garde de documents, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ECONOMIE, en raison de sa chartre et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.



Chaque papier tuera des mouches toute la journée et chaque jour pendant trois semaines.
3 Papiers dans chaque Paquet.
10 CENTS LE PAQUET
dans les Pharmacies, les Epiceries et les Magasins Généralistes.

POURQUOI PAYER PLUS?
The WILSON FLY PAPER CO., Hamilton, Ont.

Voyez ce flot lointain. Il s'avance, calme et paisible, mais il ne fera pas briller à mes yeux la blancheur de ses écumées, nous n'entendrons pas son retentissement sonore s'il ne rencontre un rocher contre lequel il se heurte; ainsi le génie pour éblouir et grandir a besoin de se heurter contre le malheur, contre la souffrance, contre l'obstacle. — Abbé Perreyve.

Où est vainement. — Lacordaire.
Pour le clerc, comme pour tous, la mort est bien l'agonie, le râle, le dernier hoquet, le cercueil, la fosse, la pellette de terre, le cadavre, la poussière. Mais, pour le croyant, par-dessus ce spectacle funèbre, il y en a un autre: un appel qui se fait entendre, une âme qui monte, des bras qui se tendent, un Dieu qui se penche et nous emporte dans la béatitude de son éternité. — Mgr Baunard.

LE QUOTIDIEN

41, Avenue Bégin, Lévis
"Le Quotidien" est la propriété de la Compagnie de Publication de Lévis. Le Journal est publié et édité par la Compagnie de Publication de Lévis, au No 41 Avenue Bégin, Lévis.
F. PICHETTE, J.-A. GAGNON
Président. Gérant.

Souper Berceuse



Au moment de mettre au lit les petits enfants, fatigués de leurs jeux, on doit leur donner, pour leur repas du soir, des aliments nourrissants et faciles à digérer.

Les Flocons de Maïs Kellogg absorbés le soir, par les petits, favorisent leur sommeil. Des épreuves, sous la surveillance d'une université, l'ont parfaitement démontré. Les enfants alimentés de Flocons Kellogg, au souper, ont dormi 30% plus paisiblement que ceux qui avaient absorbé des aliments plus lourds.

Les Flocons Kellogg refont l'énergie sans surcharger l'estomac. Agréables et appétissants, ils régalaient les enfants de leur croûtillement et de leur saveur exquise. Prêts à servir.

On trouve les Flocons de Maïs Kellogg dans toutes les épiceries. Economiques, ils sont prêts à servir à la sortie du sac WAXTITE qui est enfermé dans le carton rouge et vert. Fabriqués par Kellogg, à London, Ont.

FLOCONS de MAIS

Kellogg



FRAIS SORTIS DU FOUR
SAVEUR EXQUISE

T'a pas ?



Dites simplement-
"Bière
BLACK HORSE
Dawes, S.V.P."

NOUVELLES DE LEVIS ET DES ENVIRONS

(Suite de la page 1)

pulation, beaucoup plus d'eau.

Le Conseil de Lauzon fera une épreuve de samedi soir, à minuit à dimanche soir à la même heure. Finalement, le Conseil ne s'en tient pas à la décision qu'il a discutée précédemment mais préfère référer la question au Comité de l'aqueduc afin de permettre à la Ville de profiter, pour faire ces travaux, des argents du chômage.

Recettes et déboursés pour le mois de juin.

Le Trésorier de la Ville de Lauzon, a fourni au Conseil, hier soir, à Lauzon, un état des recettes et déboursés pour le mois de juin 1936.

Nous publions ci-dessous quelques détails: —

Recettes de juin 1936: Taxes, \$2,197.00; Aqueduc, \$2,746.57; déboursés de juin 1936, \$2,451.93; Aqueduc, \$1,486.08.

Les argents en banque au 31 décembre et les recettes de janvier au 30 juin 1936, ont été de \$35,755.28.

Les déboursés du mois de janvier au 30 juin ont été de \$33,704.56.

La balance, en banque, au 30 juin 1936, est de \$2,050.72.

Le Conseil discute la question du paiement des licences. Plusieurs licences locales de commerce ne sont pas payées.

La Ville s'efforcera de mettre les marchands réfractaires à l'amende. Les arrérages concernant les taxes de marchands, cultivateurs, etc, etc.

Un avis de huit jours sera donné à tous les retardataires. Ceci fait, la ville poursuivra.

Le Maire verra à retenir les services d'un homme pour collecter les licences et distribuer les nouveaux comptes de taxes, à domicile.

L'installation téléphonique.

Le président du Comité de la voirie municipale, à Lauzon, rencontrera M. Belecourt, du Bell Telephone, à Lauzon pour voir à l'inspection des poteaux de téléphone à Bienville et dans le Quartier Fafard. La Bell Telephone a installé de nouveaux poteaux et en a laissé d'anciens dans le Quartier Bienville.

Quatre compagnies ont des poteaux installés dans les rues de la Ville de Lauzon.

Une ruelle offerte à Lauzon

Madame Beaulieu a offert au Conseil de Ville, à Lauzon, de lui donner l'usage de la rue où se trouvent plusieurs propriétés. Le Conseil a référé la question au département de la Voirie.

La pension aux vieillards.

Le Département Provincial des affaires municipales, à Québec, a adressé au Conseil de Ville de Lauzon de faire remplir les formulaires requises pour faire octroyer la pension aux vieillards. La pension aux vieillards sera payée à date de l'âge de soixante-dix ans.

La route Ignace-Bourget.

Le Conseil de Ville de Lauzon demandera au Gouvernement Fédéral (Dépt. de la Milice) de réparer la partie de la route qui appartient au gouvernement fédéral.

Des remerciements.

M. le Docteur Dussault, M.P., a remercié le Conseil de Ville de Lauzon de l'adoption d'une résolution pour demander à l'Honorable M. King de faire Sénateur le député de Lévis aux Communes.

NOUVELLES RESUMÉES

Montreux, Suisse, 7. — La Turquie et l'Union soviétique se sont unies pour combattre la Grande-Bretagne qui désire que la Mer Noire soit ouverte à toutes les nations en temps de guerre.

Derby, Ang., 7. — David Lloyd George, dans un discours politique prononcé hier soir a dit que le premier ministre Baldwin et les membres de son cabinet étaient "les rats qui font couler le vaisseau".

Il reproche principalement au gouvernement sa manière de disposer des affaires internationales, dont la Société des Nations et le conflit italo-éthiopien.

Paris, 7. — Devant les désordres de plus en plus nombreux des gauches redoutent "un autre 6 février". Environ deux cents personnes ont été blessées dans des manifestations tumultueuses hier soir.

Genève, 7. — Le comité de coordination de la Société des Nations a officiellement décidé hier de lever le 15 juillet les sanctions économiques et financières imposées à l'Italie l'automne dernier.

De nouvelles inscriptions au rôle.

La Ville de Lauzon a fait relever, au Bureau d'Enregistrement, à Lévis, un nombre de 722 lots. De ce nombre 151 lots sont sur une terre seulement et ne sont pas inscrits au rôle. La ville pourra les vendre pour taxes non payées.

Le rôle d'évaluation, à Lauzon.

Le rôle d'évaluation, à Lauzon, est terminé et il sera déposé durant cette semaine.

Les permis de construction.

Le règlement concernant les permis de construction, à Lauzon, a été adopté, hier soir, par le Conseil.

Paris, 7. — Le nouveau gouvernement français, tout en poursuivant des politiques de paix, se préoccupe des moyens de défense du pays.

Le premier ministre Léon Blum, en vertu des clauses d'une mesure soumise à un comité de la Chambre des députés hier, entend nationaliser en tout ou en partie les industries de guerre françaises.

On s'attend à ce que dix fabriques passent de la régie privée aux mains du gouvernement en vertu de décrets que le cabinet serait autorisé à promulguer.

Chicago, 7. — Le thermomètre

marquait encore hier de 100 à 110 degrés en plusieurs états du Midwest américain. La sécheresse s'aggrave de plus en plus et la population est fort inquiète. Le bureau général météorologique à Washington a rapporté qu'on ne prévoyait pas encore de pluie pour les états producteurs de blé d'ici 36 heures. Voilà plus de quatre jours qu'une chaleur torride sévit dans cette portion du pays. On estime les dommages causés par la sécheresse à quelque chose comme \$225,000,000.

seul en deuxième lecture.

Une discussion s'est engagée au sujet de l'octroi des permis de réparation. Finalement, le Conseil a fait un amendement en disant que la Ville chargera 25 sous pour un permis de réparation jusqu'à concurrence de \$100.00.

En promenade.

M. Jean-Marie Bérubé et Léopold Marotte, étudiants du Collège de Lévis, sont partis pour le Lac Simons où ils passeront leurs vacances.

—Celui qui ne se rend pas de plus en plus habile dans son état recule au lieu d'avancer dans la vie. — Franklin.

LES PENSIONS DE VIEILLESSE

Les formules pour les demandes de pension de vieillesse seront imprimées d'ici quelques jours. Elles seront aussitôt envoyées aux municipalités. Les personnes qui ont droit à ces pensions devront s'adresser au secrétaire particulier de leur municipalité.

Pour éviter du retard dans l'accomplissement des formalités nécessaires, les vieillards sont invités à se procurer leur certificat de naissance. Ils ont droit à la pension à partir de 70 ans révolus, pourvu que leur revenu annuel ne dépasse pas \$365. La pension est de \$240 par année, soit \$20 par mois, quand le revenu annuel ne dépasse pas \$125. Dans le cas contraire, elle est inférieure de l'excédent. Ainsi un vieillard dont le revenu annuel serait de \$150 toucherait une pension de \$215. L'état de mariage ne change rien à ces dispositions et chacun des conjoints a droit à la pension.

LEBRASSEUR VAINQUEUR

Montréal 7. — Florian LeBrasseur a remporté hier soir une décision en 10 rondes sur Tommy Loughran, de Philadelphie, qui quitta les rangs des mi-lourds en remettant son titre entre les mains de la N. B. A. pour entrer chez les poids-lourds. LeBrasseur, à 185-12, avait un avantage de 2 livres sur son adversaire.

Ce fut la bataille de la jeunesse, se contre l'expérience. Loughran, qui a 34 ans, accumula des points jusqu'à la fin de la 8e ronde. Dans les deux derniers engagements, cependant, LeBrasseur déclencha une furieuse attaque des deux mains qui eut pour effet de faire saigner son adversaire de la bouche, et de lui fermer l'œil gauche. Cette victoire fut une revanche pour le boxeur canadien français, qui avait déjà perdu une bataille, dans une autre classe, aux mains de Loughran.

La foule applaudit le vétéran de Philadelphie, mais accorda sa meilleure ovation à LeBrasseur.

C'est surtout dans les corps-à-corps que Loughran afficha sa n'alla au tapis.

POUR VOS IMPRESSIONS

ADRESSEZ-VOUS AUX

ATELIERS DU "QUOTIDIEN"

On y exécute avec soin toutes sortes d'impressions

41, AVENUE BEGIN. — Tél. : 1000

POUR REUSSIR

Quel que soit votre commerce, si vous voulez obtenir du succès, il vous faut l'annonce, une annonce bien faite vous rapportera beaucoup pour le peu qu'elle peut vous coûter. — Confiez-nous vos travaux d'impressions et vous serez les premiers à en bénéficier.

Travail rapide et soigné vous donnant entière satisfaction

DEMANDEZ NOS PRIX

L'HONORABLE VENIOT EST MORT

Bathurst, N. B., 7. — L'honorable M. Pierre-Jean Veniot, ancien ministre des Postes du Canada, et ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick est décédé hier soir à l'âge de 73 ans après une assez longue maladie.

Lutteur de la vieille école, M. Veniot livra plusieurs assauts qui firent époque au cours de sa carrière parlementaire. L'an dernier encore, il avait provoqué toute une effervescence en accusant la gendarmerie royale à cheval du Canada d'employer des méthodes du "troisième degré" dans sa lutte contre les contrebandiers dans le Nouveau-Brunswick.

Acadien, M. Veniot fut le premier de sa race à devenir premier ministre du Nouveau-Brunswick et à détenir une importante position dans le gouvernement fédéral. A un certain moment de sa carrière, il posséda et dirigea un journal canadien-français ici.

Tous les membres de sa famille étaient à son chevet hier soir. Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 9 heures 30, en l'église du Sacré-Cœur.

C'est la deuxième vacance aux Communes.

YVON ROBERT VAINC STRACK

En l'espace de 20 minutes et 48 secondes, Yvon Robert a eu le temps de prendre deux chutes consécutives pour remporter une seconde victoire sur Charlie

supériorité. Il montra aussi plus de fini, et eut un jab de gauche que LeBrasseur trouva fort encombrant.

Aucun des deux adversaires ne fut touché.

Strack en présence d'une foule de plus de 1,500 personnes.

Ce n'est pas une victoire équivoque qu'Yvon a décrochée hier soir. A deux reprises, il s'est servi d'un bras barré pour river au tapis les épaules de son homme, après lui avoir fait exécuter plusieurs pirouettes, à la grande satisfaction des amateurs. Yvon a non seulement remporté une victoire décisive mais une victoire très populaire. Yvon a pris la première chute en 20.02, et la seconde en 46 secondes.

Le CANADIEN NATIONAL sert les intérêts économiques du pays.

Le Canadien National dessert presque tous les centres importants ainsi que les régions lointaines les plus diversifiées du pays. En maints endroits, il est le seul à offrir des facilités ferroviaires. La longueur de son réseau le classe au nombre des plus vastes entreprises de transport du monde. Cependant, cette supériorité lui importe moins que l'étendue et l'efficacité des services qu'il s'efforce d'assurer au public.

Le réseau national emploie un personnel nombreux. La nature et la multiplicité de ses services lui permettent de jouer un rôle important et indispensable dans la vie industrielle et commerciale du pays. Ainsi, il contribue à l'exploitation de sources nouvelles de richesse, facilite la distribution des matières premières et des produits ouverts et assure le paiement de sommes plus considérables en traitements et salaires.

Bien qu'il obtienne ses transports de céréales, minéraux, produits forestiers, etc., d'un territoire dont la majeure partie est habitée par une population éparsée, ses taux n'en sont pas moins très bas. De fait, les taux des transports en petite vitesse des chemins de fer canadiens sont probablement les plus bas au monde. Sait-on, par exemple, que le Canadien National perçoit moins qu'un sou par tonne au mille?

Le Canadien National paie en salaires à ses employés plus de la moitié de chaque dollar reçu et ses achats de produits canadiens se chiffrent à plusieurs millions chaque année. Il paie, annuellement, plus de six millions de dollars en impôts divers.

Voilà, brièvement exposés, des faits d'un immense intérêt pour tout Canadien. Puissent-ils faire apprécier davantage la large contribution qu'apporte cette vaste entreprise ferroviaire au commerce et au développement du pays; puissent-ils, aussi, montrer toute l'ampleur des services qu'il est susceptible de rendre dans l'avenir. Le redressement économique qui commence à s'accroître un peu partout favorise, d'ores et déjà, une utilisation plus grande des facilités de transport du Canadien National, lequel est impatient de servir le public plus efficacement et plus économiquement que jamais. Ses services comprennent le transport des voyageurs et des marchandises, les messageries, les télégraphes, les paquebots et les hôtels.

Durant cette saison le Canadien National délivre des billets spéciaux et des billets d'excursions à des prix extrêmement bas. Tout agent du Réseau se fera un plaisir de vous renseigner à ce sujet.



LES CANADIENS ET LEURS INDUSTRIES — ET LEUR BANQUE

LA CULTURE FRUITIÈRE

LE POMICULTEUR: "Bonjour, Léo, comment vont les vignes?"

LE VIGNERON: "Pas mal du tout, Henri. Et les pommes?"

LE POMICULTEUR: "Très bien. Mes jeunes pommiers poussent comme des mauvaises herbes; et les vieux sont en bon état et produisent encore bien. Et la finance est bonne, aussi. J'ai remboursé l'emprunt que j'avais fait à la Banque de Montréal pour les plants, et la Banque a promis de m'aider à vendre ma récolte."

LE VIGNERON: "Ainsi vous êtes, vous aussi, un client de cette banque. Ça ne me surprend pas, toutefois, vu la façon dont elle nous traite. Je n'ai pas à m'inquiéter pour le crédit. La Banque sait que je

remplis toujours mes engagements envers elle. Vous vous rappelez, Henri, l'an dernier, j'ai agrandi mon vignoble et c'est la Banque qui m'a financé l'achat des nouveaux poteaux et du fil de fer."

Quelques-uns des services de la Banque auxquels les producteurs de fruits ont recours: comptes de chèques commerciaux; comptes d'épargne; renseignements commerciaux et financiers, au Canada et à l'étranger; change aux cours les plus avantageux pour les devises américaines et étrangères; communications par fils spéciaux pour hâter les opérations; garde des titres; coffrets de sûreté; mandats; lettres de crédit; chèques de voyage; banque par correspondance.

BANQUE DE MONTRÉAL

FONDÉE EN 1817 • SIÈGE SOCIAL, MONTRÉAL

SERVICE DE BANQUE MODERNE ET EFFICIENT... FRUIT DE 118 ANNÉES DE FRUCTUEUSES OPÉRATIONS